



Bien que je ne vous aye jamais rendu aucun service, vous m'avez toujours  
fait l'honneur de me donner part en votre bienveillance. C'est ce qui  
me fait avec plus de liberté recourir a vous en cette occasion, ou j'ay grand  
besoin de votre assistance. Mon Pere ten allant en Angleterre, et ayant  
laissé charge de ses affaires a ma belle Mere, j'ay eu un grand différend  
avec elle pour un article de mon contract de mariage, ou elle contrevenoit  
ce qui a amené une querelle, ou elle a pris plaisir de brouiller mes affaires  
comme Mons<sup>r</sup>. De Raphelds a qui je le contay a Bueren, vous pourra dire et  
m'a extrêmement mal traité. Cependant et par lettres et par paroles elle a  
si bien fait, que j'ay encor tort, et ne pouvant le rencontrer sur ce sujet  
pour empêcher que mon Pere ne me vît, elle m'a imposé que j'estois retournée  
de Bueren sans congé, et que j'estois fait demander, et mesmes requis Son  
Altesse de me permettre de demeurer cet esté sans aller a la campagne.  
a quoy je n'ay jamais pensé seulement. C'est ce qui me fait vous supplier  
très humblement, puisqu'il ne dépend que d'un petit mot pour appaiser mon  
Pere, de prendre l'occasion de supplier Son Altesse de se souvenir que lors  
que j'eus l'honneur de luy parler dans sa chambre a Bueren apres avoir achevé  
ma garde. Sa supplication de me donner permission pour douze ou quinze jours  
de venir quérir mon equipage, n'estant déjà disposé a l'aller rendre a l'armée  
elle me fit l'honneur de me demander si on ne m'avoit pas dit de sa part  
que je demeurerois cet esté sans aller a la campagne, et sur ce que je répliquay  
qu'en ne m'en avoit rien dit. Elle me dit quelle l'avoit commandé a Konstaedick  
et me permit d'aller lors de venir pour quelques affaires que j'y ay eu en la  
rencontre de mon mariage. Cependant ceux qui ont parlé a mon Pere disent qu'il  
dit que St. P. et a ainsi parlé que ça esté pour se moquer de moy, et  
explique tout cela d'une étrange façon; et cependant si cela avoit lieu, ceux  
qui ont l'honneur de rendre Madame le devroient aussi prendre de cette façon, et  
par ce moyen nous autres courtisans ne pourrions jamais comprendre les  
intentions de nos maîtres, et ils pourroient d'une façon et d'une autre.  
Ayant donc attendu le retour de Monsieur le Prince, pour me justifier  
a mon Pere, devant que retourner a mon devoir. Je n'ay pu jusques luy le  
vostre attendant de luy pouvoir faire voir par vostre moyen que je n'ay pris cette  
liberté sans congé. Et d'autant qu'il ne faut que j'en abuse. Je vous

suplie tres-humblement que je puisse scavoir par un petit mot de réponse  
la volonté de Son Altesse pour ce qui reste de cette campagne, et de scavoir  
si l'on quelle me fit l'honneur de me commander que je demeurais cet este. elle  
entendit que je rende mon service par de Madame, ou si j'iray la trouver a  
Larmes. J'attends ce qu'il plaira a Son Altesse en ordonner, pour partir sur-  
l'heure, et aller ou elle iugera que je la serviray mieux. Suff' l'ition que j'ay  
de me voir ainsi avec mon Pere, n'est beaucoup accreüe par l'estat auquel est  
la Mere, & de ma femme qui depuis peu est devenue galemeuse. Je crains  
de troubler de votre patience, mais je ne pourrais en moins de mots vous expliquer  
cet affaire, en tous occupations que vous avez, esquelles il vous plust me  
donner un moment pour me faire scavoir la volonté de Son Altesse qui vous  
plustra servir, vous accroit les obligations que je vous ay, et par cette charité  
mettre la paix en une famille, qui vous honore parfaitement, moy en-  
particulier, qui fait grand cas comme je dois de votre vertu, et qui vous  
suplie de faire un estat asseuré de mon service, qui vous est du bon acquit  
puisque je vis toute ma vie

Monsieur

Votre tres-humble et tres-obeissant serviteur,  
Claude Rivet De Montdevis.

A Amsterdam le 4 Juillet 1671.

Je suis a present en cette ville, a toucher le bien de ma femme, et y attendray votre réponse  
si vous m'en honore, et il vous plaira l'adresser au lieu que je vous dis a l'autre costé de  
cette feuille.

Je vous supplie que dans la lettre qui vous plaira m'écrire mon Père ne puisse  
connaître que vous sçavez ce qui est passé entre ma belle Mère et moy. Je  
suis cependant icy deat vous dire pour vous montrer la source de ce mal-  
entendu.

Je vous supplie aussi de sçavoir de Son Altesse s'il luy plaît que je porte  
la carte en perspective de sa maison de Buena que j'ay dessinée, ou si je  
la posteray au Peintre a Honstaedick pour la peindre avec les autres.  
Cette perspective est trouvée plus belle que l'autre par ceux qui l'ont  
vue. au moins la maison paroit plus belle.

Et vous supplie qu'un mot de votre part a mon Père pour luy redonner ce  
que S. A. vous dira, peut servir a mon affaire, je vous supplie de ne  
me le descendre, et me l'envoyer avec la réponse.

Je vous supplie d'adresser ~~vos~~ lettres <sup>par moy</sup> a Monsieur ~~Leemans~~  
Gaspar Leemans Premier Commis du Greffe du Conseil  
de S. A. qui me les fera tenir exactement, et ne mette sur  
vous plaisir que son nom en la superscription du paquet, craignant  
que si mon nom se vidoit que les messagers ne le portassent  
chez mon Père, et par ce moyen il seroit perdu. Excusez  
mes importunités s'il vous plaît. C'est une affaire qui m'importe  
comme je vous diray sans que j'auray l'honneur de vous voir.

A Monsieur.

Monsieur De Zuyffchem Chevalier  
de l'ordre du Roy Tres-Christien, et  
Conseiller et Secretaire de Son Altesse.

Au Camp devant Genep.